



PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 JANVIER 2020

ASSOCIATION LES MOLLETS AIGUISES
69800 SAINT PRIEST

Introduction

L'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Les Mollets Aiguisés s'est tenue sur convocation régulière le 10 janvier 2020, salle Chrysostome à Saint Priest (69800).

Après contrôle des présences :

- 71 adhérents,
- 52 présents,
- 7 pouvoirs.

Jean-Marie Monsimier, Président, remercie la municipalité qui met à notre disposition les différentes salles (maison des associations et salle Chrysostome). La municipalité est représentée par Monsieur François Mégard, conseiller municipal délégué aux associations.

Il remercie également Monsieur Serge Audouard, de l'OMS pour le prêt de la sonorisation et du vidéoprojecteur.

En 2020 les Mollets Aiguisés fêtent leurs 25 ans. Jean Guillot, fondateur, en fut président jusqu'en 2013. René Deshayes lui succéda de 2013 à 2016, puis Geneviève Souche jusqu'en 2019. Ces anciens présidents ont été soutenus par les membres actifs des différents CA.

Un merci particulier à :

- Nicole et Jacques Teissier,
- Francis Aurel,
- Roseline Viret,
- Christian Veil,

et aussi à tous les autres qui ont su tracer le chemin et garder l'esprit de convivialité du groupe.

Rapport d'activité 2019

Il est présenté par Jean-Claude Luquain.

Commission randonnées 2019

Responsable : Jean-Claude Luquain

Membres Groupe Randonneurs GR1A & GR1B :

- Marcel Defaix
- René Deshayes
- Jean-Luc Dorbec
- Gérard Drevon
- Gérard Gaillard

- Jean-Marie Monsimier
- Brigitte Ramponneau
- Jean-Paul Ramponneau
- Jean-Paul Torre
- Jean-Claude Weil

Membres Groupe Randonneurs Doux (GR2) :

- Jean-Claude Bizouarne
- Daniel Bouquet
- Marie-Thérèse Defaix

Les randonnées d'hiver

Elles ont eu lieu du 17 janvier au 7 mars, RDV entre 10h et 12h30.

Dont :

- Randonnée urbaine commune à tous les membres (32 personnes GR1 & GR2) et restaurant Le Buldo sur l'île Barbe le 7 Février,
- Alternative raquettes à Méaudre le 14 Février (5 personnes).

Les randonnées de printemps 2019 GR1

Du 14 mars au 13 juin, 11 randonnées ont été effectuées (entre 7 et 30 personnes).

4 randonnées ont été annulées pour cause de météo défavorable les 14 mars, 4 avril, 25 avril et 2 mai

Les groupes GR1A et GR1B ont fonctionné ensemble sur 2 des 4 randonnées prévues, le 16 mai (respectivement 14 et 16 personnes) et le 23 mai (respectivement 11 et 19 personnes).

Les randonnées de printemps 2019 GR2

3 randonnées de 7 à 9 km ont été effectuées par 5 personnes

Une randonnée urbaine à Fourvière suivie d'un repas au restaurant le 28 mars a permis de réunir 15 personnes.

Journées ouvertes à tous les membres

Journée « spéciale » du 11 avril 2019 préparée et animée par Annick et Jean Paul Torre : découverte des fromages d'abbaye avec un jeu/dégustation de quelques fromages. 33 personnes GR1 & GR2 au restaurant La Citadelle à Grenay.

Le séjour de Juin 2019

Il a eu lieu à PORT MANECH' dans le Finistère du 15 au 22 juin 2019.
43 participants dont 4 non adhérents.

Les randonnées d'été hors programme

La randonnée du 25 juillet à Burdignes a été annulée à cause de la canicule

La randonnée du jeudi 1er août à Gevingey (site du Mont Orient par Saint Laurent La Roche) a permis à 10 personnes de Lyon et 3 Jurassiennes de faire 14.5 km pour 380 m de dénivelé.

Le séjour de septembre 2019

Il a eu lieu à VALLOIRE en Savoie du 7 au 14 septembre 2019.
26 participants dont 1 non adhérent.

Les randonnées d'automne 2019 GR1

Du 5 septembre au 5 décembre, 11 randonnées ont été effectuées (entre 7 et 23 personnes).

3 randonnées annulées pour cause de météo défavorable les 31 octobre, 14 et 28 novembre.

Les groupes GR1A et GR1B ont fonctionné de façon indépendante lors des randonnées du 5 septembre (respectivement 7 et 8 personnes) et du 19 septembre (10 et 10 personnes).

Le 19 décembre, la reprise de la rando « Le chemin du Roi » prévue initialement le 28 novembre fut une bonne façon de terminer l'année 2019 durant laquelle la météo ne nous a pas épargnés.

Les randonnées d'automne 2019 GR2

5 randonnées de 6 à 9 km (sans programme) effectuées par 2 à 5 personnes.

Journée festive du 12 décembre

- 10h, visite de l'exposition temporaire IMAGINE PICASSO à la SUCRIERE (34 personnes),
- 12h, repas sur le bateau BELLONA, amarré 100 quai Perrache (55 personnes).

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Rapport financier 2019

Le compte de résultats présente un solde positif de 992 Euros.

Les petits bénéfices des séjours (1000 Euros en Bretagne et 200 Euros à Valloire) s'expliquent par le fait qu'on ne peut anticiper les éventuelles gratuités. Nos frais de fonctionnement ont été assez bas cette année, ce qui n'est pas le cas tous les ans.

Nos ressources proviennent de :

- 69 cotisants en 2019,
- 3 sympathisants.

Les comptes ont été vérifiés par Odette Miralles qui les a approuvés et déclarés conformes.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

La cotisation est maintenue au taux de 15 Euros par personne. Cette cotisation suppose une participation aux randonnées hebdomadaires, pas seulement aux séjours (pour rappel, les Mollets Aiguisés ne sont pas un organisme de vacances).

Les participants doivent avoir une assurance personnelle (au moins responsabilité civile). Pour des raisons de sécurité, il est rappelé que les randos se font en groupe avec un responsable devant et un derrière et qu'il est demandé de ne pas fonctionner en électron libre.

Conseil d'Administration

Membres 2019 :

- Jean Claude Bizouarne
- Marcel Jean Defaix
- Annie Drevon
- Gérard Drevon
- Marie France Le Goaziou
- Jean Claude Luquain
- Jean Marie Monsimier
- Jacques Pernier
- Annick Torre
- Roseline Viret.

Sont démissionnaires (au minimum 1/3 des membres selon les statuts) :

- Jean Claude Bizouarne
- Marcel Defaix
- Gérard Drevon
- Jacques Pernier.

Liste des candidats au remplacement du 1/3 démissionnaire :

- Jean Claude Bizouarne
- Gérard Drevon
- Jacques Pernier
- Régine Gaillard.

L'élection a eu lieu à bulletins secrets. Les 4 candidats sont élus. Merci à eux.

Le nouveau CA est composé de :

- Jean Claude Bizouarne
- Annie Drevon
- Gérard Drevon
- Régine Gaillard
- Marie France Le Goaziou
- Jean Claude Luquain
- Jean Marie Monsimier
- Jacques Pernier
- Annick Torre
- Roseline Viret.

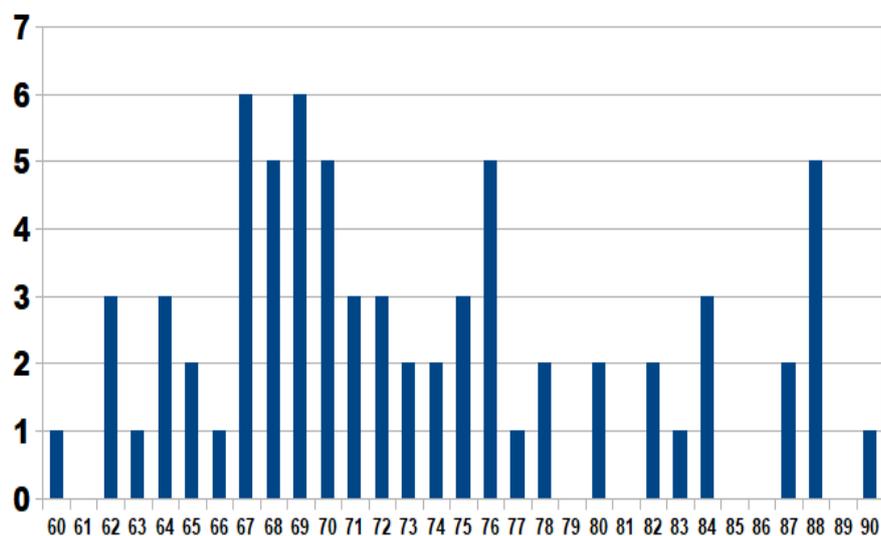
L'association en 2020

Bienvenue à Bruno Moras, nouvel adhérent enregistré en 2019. L'AG prend connaissance de 2 nouvelles demandes d'adhésion début 2020, à valider au prochain CA.

L'association compte 71 membres en janvier 2020 :

- 38 femmes, 33 hommes
- 27 couples, 17 individuels
- 44 adhérents résident à St Priest.

Le diagramme suivant représente la pyramide des âges.



Orientation, vie de l'association

Décisions prises par le CA :

- 1- Chaque demande d'adhésion est soumise à une période d'essai avant validation éventuelle par le CA,
- 2- Proposition de venir faire un essai aux demandes reçues via le site web <http://www.mollets-aiguises.fr/>
- 3- Nécessité de trouver des adhérents qui participent à la commission randonnée afin de réorganiser les groupes : appel à candidature pour animer les randonnées.

Commission randonnées 2020

- Marcel Defaix
- René Deshayes
- Jean Luc Dorbec
- Gérard Drevon
- Gaillard
- Jean Claude Luquain
- Jean Marie Monsimier
- Brigitte Ramponneau
- Jean Paul Ramponneau
- Jean Paul Torre
- Jean Claude Weil.

Merci à Evelyne Perret et Gérard Le Goaziou qui rejoignent cette commission.

Organisation des groupes de randonnées

Groupe 1 : « bons marcheurs » dénivelé jusqu'à environ 1000 - 1200 m

Groupe 2 : « marcheurs » dénivelé jusqu'à environ 300 m.

Randonnées de printemps 2020

Elles auront lieu du 12 Mars au 18 Juin.

Principe d'une journée spéciale commune à tous les adhérents sur le thème « art de vivre ». Programmes G1 et G2 diffusés sur le site web fin Février 2020.

Randonnées d'été 2020 hors programme

Sur propositions de volontaires organisateurs.

Randonnées d'automne 2020

Elles auront lieu du 17 Septembre au 3 décembre.

Principe d'une journée randonnée ouverte à tous :

- début de randonnée le matin
- restaurant sur le parcours (plat du jour, arrêt 2 h)
- fin de la randonnée l'après-midi.

Programmes G1 et G2 diffusés sur le site web en Juillet 2020.

Journée festive le 10 Décembre 2020

Les séjours 2020

Village Vacances Cap Ardèche du 20 au 27 Juin 2020 au GAI LOGIS
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS

Organisation hôtelière : Roseline Viret.

Organisation des randonnées : commission randonnées.

Village Club Les Cimes du Léman (groupe Cap France Neaclub) du 5 au 12 septembre 2020
74420 HABERE-POCHE
(situé à 950m d'altitude, à 20 km de Thonon et 25 km d'Annemasse).

Organisation hôtelière : Marie France Le Goaziou.

Organisation des randonnées : commission randonnées

Les Anniversaires

Marie Rose Guillot

René Deshayes

Joseph Gacon

Bernadette Gonnu

Michèle Luquain

Daniel Bouquet

Jean Claude Luquain

Jean Claude Weil

Gisèle Weil

Questions diverses

Francis Aurel demande pourquoi on ne décide plus les séjours au moment de l'AG ?

On constate que les modalités de réservation ont changées. Les organisations sont de plus en plus complexes et nécessitent une large anticipation : pour un groupe de 30 à 40 personnes il faut s'inscrire au-moins un an à l'avance.

Pourquoi n'adhère-t-on pas à l'association française des randonnées pédestres ?

Le président répond que ce n'est pas notre choix car cela entrainerait trop de contraintes. (adhésion, assurance, formation des accompagnateurs, reconnaissance des parcours, ...).

Site web des Mollets Aiguisés

Le site actuel a plus de 5 ans d'existence et reçoit beaucoup de visites : 13 000 en 2019. Les récits et séjours sont les plus visités.

Compte-tenu de la nouvelle organisation des groupes de randonnées, les informations seront diffusées à tous.

Il est rappelé à tous d'être vigilants quant à la diffusion des photos de personnes par WhatsApp.

Projets de séjour 2021

Il faudrait les programmer d'ici l'été 2020. Les propositions de destinations doivent tenir compte de la nécessité de randonnées adaptées aux différents potentiels de marche et avec des centres d'intérêt pour les non-marcheurs.

Nous terminons cette AG autour de superbes et excellents gâteaux en fêtant joyeusement les 25 ans de notre association.

LES MOLLETS AIGUISES - COMPTE DE RESULTAT ACTIVITES 2019

CREDITS		DEBITS	
COTISATIONS	1 080,00 €	ASSURANCE	286,55
SEJOURS 2019	28 104,23 €	SEJOURS 2019	26 346,84
VISITES & ANIMATIONS	2 231,00 €	VISITES & ANIMATIONS	3 048,30
INTERETS	23,42 €	CADEAUX	55,24
		FONCTIONNEMENT	150,27
		FRAIS FINANCIERS	58,50
SEJOURS 2019 versements en 2018	-	SEJOURS 2019 acomptes versés 2018	500,00
TOTAUX	31 438,65 €		30 445,70
EXCEDENT (+) DEFICIT (-) ACTIVITES 2019	992,95 €		

LES MOLLETS AIGUISES - BILAN 2019

CREDITS		DEBITS	
COTISATIONS	1 080,00 €	ASSURANCE	286,55 €
SEJOURS ANNEE PRECEDENTE	-	SEJOURS ANNEE PRECEDENTE	-
SEJOURS ANNEE EN COURS	28 104,23 €	SEJOURS ANNEE EN COURS	26 346,84 €
SEJOURS ANNEE SUIVANTE	3 575,00 €	SEJOURS ANNEE SUIVANTE	1 675,00 €
VISITES & ANIMATIONS	2 231,00 €	VISITES & ANIMATIONS	3 048,30 €
INTERETS	23,42 €	CADEAUX	55,24 €
		FONCTIONNEMENT	150,27 €
		FRAIS FINANCIERS	58,50 €
TOTAUX	35 013,65 €	TOTAUX	31 620,70 €
SOLDE 2018	4 550,91 €		
EXCEDENT OU DEFICIT 2019	3 392,95 €		
SOLDE FIN 2019 (*)	7 943,86 €		
(*) dont 2145,39 € sur livret (1000 € transférés sur compte le 14/8/19)			